

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLU D'ALBEPIERRE-BREDONS

Du lundi 6 mars 2023 à 9h00 au vendredi 06 avril 2023 à 16h30

OBJET

Par délibération, le Conseil Communautaire en date du 23 février 2023, a défini les modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Albepierre-Bredons.

La mise à disposition du public se déroulera, à la mairie d'Albepierre-Bredons, aux jours et heures d'ouverture habituels, pour une durée de 31 jours consécutifs, du lundi 6 mars 2023 à 9h au vendredi 06 avril 2023 à 16h30.

Par délibération n°2022CC-127 du 07 juillet 2022 et de l'arrêté N°2023-APRSDT-001, Hautes Terres Communauté a décidé d'engager la procédure de modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme de la commune d'Albepierre-Bredons.

La modification simplifiée n°3 a pour but de faire évoluer le PLU afin de permettre :

- Le projet de préservation et de rénovation des burons d'Albepierre-Bredons et la mise en valeur de ce patrimoine typique des montagnes cantaliennes.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier mis à disposition du public, sur support papier, comprend : les pièces administratives, l'additif au rapport de présentation, les documents graphiques de zonages, le règlement écrit et les avis éventuels émis par les personnes publiques associées.

Toute personne peut obtenir à sa demande et à ses frais le dossier mis à disposition du public auprès de Hautes Terres Communauté.

CONSULTATION DU DOSSIER

Consultation du dossier et mise à disposition du registre d'observations	
Nom et adresse du lieu d'enquête	Jours et heures habituels d'ouverture au public
Mairie d'ALBEPIERRE-BREDONS Le Bourg 15300 ALBEPIERRE-BREDONS	Lundi de 9h00 à 12h00 Mardi de 13h00 à 16h30 Mercredi de 9h00 à 11h45 Vendredi de 13h00 à 16h30

RECUEIL DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre des observations du public ouvert à cet effet, ou les adresser :

- Par voie postale, à Monsieur le Président de Hautes Terres Communauté –Modification simplifiée n°3 du PLU d'Albepierre-Bredons – 4 rue Faubourg Notre-Dame, 15300 MURAT ;
- Par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique@hautesterres.fr

Pour être recevables, toutes les observations devront être déposées avant le vendredi 06 avril à 16h30.

BILAN ET APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

À l'issue de la mise à disposition, le Président de Hautes Terres Communauté présentera le bilan devant le Conseil Communautaire qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

CORDONNÉES DE LA PERSONNE PUBLIQUE RESPONSABLE DU PROJET

Toutes informations relatives au projet de PLU et/ou la présente mise à disposition peuvent être demandées auprès du Président de Hautes Terres Communauté au siège de la communauté de communes 4 rue Faubourg Notre-Dame, 15300 MURAT.